

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

STEG International Services

Siège social : Résidences du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 les Berges du Lac Tunis

La STEG International Services publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 juillet 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Mahdi KOBBI.

BILAN - ACTIFS**(Montants exprimés en dinars)**

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	4	1 215 521	1 168 294
Moins : amortissements		<u>-1 161 876</u>	<u>-1 110 010</u>
		53 645	58 284
Immobilisations corporelles	4	20 404 026	20 231 803
Moins : amortissements		<u>-9 129 159</u>	<u>-7 830 864</u>
		11 274 867	12 400 939
Immobilisations financières	5	6 326 077	4 247 965
Moins : provisions		<u>-9 188</u>	<u>-9 188</u>
		6 316 889	4 238 777
Total des actifs immobilisés		17 645 401	16 698 000
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		17 645 401	16 698 000
ACTIFS COURANTS			
Stocks	6	105 581 862	121 113 992
Moins : provisions		<u>-</u>	<u>-</u>
		105 581 862	121 113 992
Clients et comptes rattachés	7	116 756 846	100 718 538
Moins : provisions		<u>-14 565 475</u>	<u>-10 166 804</u>
		102 191 371	90 551 734
Autres actifs courants	8	55 181 133	43 571 689
Placements et autres actifs financiers	9	66 829	173 283
Liquidités et équivalents de liquidités	10	23 576 773	23 944 079
Total des actifs courants		286 597 968	279 354 777
TOTAL DES ACTIFS		304 243 369	296 052 777

**STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)**

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes **31 décembre 2024** **31 décembre 2023**

		Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
CAPITAUX PROPRES	Capital social		50 000 000	50 000 000
	Réserves		16 000 000	16 000 000
	Subventions d'investissement		1 625	2 125
	Résultats reportés		4 619 390	4 450 852
	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		70 621 015	70 452 977
	Résultat de l'exercice		4 844 456	1 668 538
	Total des capitaux propres avant affectation	11	75 465 471	72 121 515
PASSIFS				
Passifs non courants	Emprunts		-	-
	Provisions	12	2 290 000	4 385 000
	Total des passifs non courants		2 290 000	4 385 000
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	13	73 643 790	44 360 337
	Autres passifs courants	14	148 605 169	163 484 036
	Concours bancaires et autres passifs financiers	15	4 238 939	11 701 889
	Total des passifs courants		226 487 898	219 546 262
	Total des passifs		228 777 898	223 931 262
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS			304 243 369	296 052 777

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

ÉTAT DE RÉSULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	16	234 956 955	155 085 565
Autres produits d'exploitation	17	76 370	175 808
Total des produits d'exploitation		235 033 325	155 261 373
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des travaux en cours	6	-15 532 130	47 006 761
Achats d'approvisionnements consommés	18	-110 670 319	-103 141 698
Charges de personnel	19	-9 155 128	-9 012 554
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	-4 370 837	-646 005
Autres charges d'exploitation	21	-82 709 110	-80 814 697
Total des charges d'exploitation		-222 437 524	-146 608 193
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		12 595 801	8 653 180
Charges financières	22	-5 958 269	-7 774 340
Produits financiers	23	6 761 238	3 630 052
Autres pertes ordinaires	24	-77 158	562 721
Autres gains ordinaires	25	329 897	955 310
Résultat des activités ordinaires avant impôt		13 651 509	6 026 923
Impôts sur le résultat	26	-8 807 053	-4 358 385
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		4 844 456	1 668 538

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE (Montants exprimés en dinars)		Notes	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION	Résultat net		4 844 456	1 668 538
	Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes)		11 478 400	1 017 949
	Amortissements des subventions d'investissement		-500	-500
	Variations de :			
	- Stocks		15 532 130	-47 006 761
	- Clients et comptes rattachés		-16 038 308	23 347 451
	- Autres actifs courants		-11 609 444	-292 095
	- Fournisseurs et comptes rattachés		29 293 992	7 572 355
	- Autres passifs courants		-22 620 534	30 235 671
	- Intérêts courus		-909 834	-143 656
	Plus ou moins-values sur sorties d'immobilisations		1 904	-63 210
	Différences de change non matérialisées / emprunts en devises		537 174	203 372
	Différences de change sur trésorerie en devises		-74 648	272 459
	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		10 434 788	16 811 573
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-314 794	-536 871
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		-	64 094
	Encaissements provenant de la cession d'actifs financiers		3 365 746	3 031 326
	Décassements provenant de l'acquisition d'actifs financiers		-5 337 404	-507 040
	Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-2 286 452	2 051 509
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	Encaissements provenant des emprunts		2 302 624	14 221 011
	Remboursements d'emprunts (en principal)		-11 029 233	-36 754 104
	Variation des crédits de gestion (principal)		-	-
	Dividendes distribués		-1 500 000	-403 308
	Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-10 226 609	-22 936 401
	Incidence des variations des taux de change sur les liquidités		74 648	-272 459
	Variation de trésorerie		-2 003 625	-4 345 778
	Trésorerie au début de l'exercice	9, 10 & 15	23 899 136	28 244 914
	Trésorerie à la clôture de l'exercice	9, 10 & 15	21 895 511	23 899 136

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

STEG International Services (STEG-IS) est une société anonyme constituée en octobre 2006. Son siège social est à la Résidence du Parc - Les Jardins de Carthage - Tunis. Elle a pour objet social :

- La réalisation des études se rapportant aux domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité et de gaz ;
- L'engineering, la conception, la fourniture d'équipements, la réalisation et le suivi des projets de production d'énergie électrique, de transport et de distribution d'électricité et de gaz, de cogénération, d'équipement photovoltaïque et d'énergie solaire ;
- La conduite, la maintenance, la formation et le perfectionnement d'ouvrages électriques et gaziers ;
- La réalisation d'audits énergétiques et de prestations de maîtrise de l'énergie ;
- La réalisation des essais et mesures ainsi que la réhabilitation de matériels ;
- La réalisation des analyses physico-chimiques.

Pour mener à bien ses activités, la STEG-IS a conclu, en 2007, avec la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) une convention d'assistance fixant les conditions et les modalités de coopération en matière de détachement de personnel, de formation et de location de matériel d'essais et de mesure. En 2009, la STEG-IS a renouvelé les termes de cette convention pour une durée de trois années, renouvelable par tacite reconduction.

Le capital de la STEG-IS s'élève, au 31 décembre 2024, à 50 000 000 DT et se divise en 5000 000 actions de valeur nominale unitaire de 10 DT, entièrement libérées et réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	% d'intérêt
STEG et Président du Conseil	1 750 000	17 500 000	35,00%
IDC	500 000	5 000 000	10,00%
STUDI	500 000	5 000 000	10,00%
SCET Tunisie	500 000	5 000 000	10,00%
BTE SICAR	275 000	2 750 000	5,50%
STB	275 000	2 750 000	5,50%
BTK	250 000	2 500 000	5,00%
Personnes physiques	950 000	9 500 000	19,00%
TOTAL	5000 000	50 000 000	100,00%

En octobre 2016, la STEG-IS a opté pour le régime de « Société totalement exportatrice ».

STEG INTERNATIONAL SERVICES

(STEG-IS)

NOTE N°2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2024 se résument comme suit :

- 1) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client REA Tanzanie et portant sur les travaux de fourniture, d'installation des réseaux de distribution BT et de raccordements des consommateurs dans le cadre du programme de densification et d'électrification rurale (Round IIB Lot 7 & Lot 10), pour les montants de 21 475 KUSD et 7 136 296 458 Shillings Tanzaniens (TZS). Le pourcentage d'avancement des travaux est de 96% au 31 décembre 2024, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 53 747 KDT sur ce Projet.
- 2) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client PRAE Guinée Bissau et portant sur les travaux de conception, de fourniture et de montage d'installations pour l'électrification de villages en Guinée Bissau, pour les montants de 34 840 KEUR et 1 077 074 978 Francs CFA. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 42% au 31 décembre 2024, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 51 685 KDT sur ce Projet.
- 3) Le démarrage et l'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client EDCL Rwanda et portant sur les travaux de conception, de fourniture et d'installation de lignes MT&BT et de branchements dans le district de Muhanga, pour les montants de 8 760 KUSD et 307 611 120 Francs Rwandais (FRW). Le pourcentage d'avancement des travaux est de 100% au 31 décembre 2024, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 28 232 KDT sur ce Projet.
- 4) La poursuite de l'exécution du contrat conclu avec le client EDCL Rwanda et portant sur les travaux d'installation pour les sous-stations de Rubavu, Bwishyura et l'extension des sous-stations de Kibuye et Shango, pour un montant de 15 234 KUSD. Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 77% au 31 décembre 2023 à 93% au 31 décembre 2024, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 7 819 KDT sur ce Projet.
- 5) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client EDCL Rwanda et portant sur les travaux de conception, de fourniture et d'installation de lignes MT&BT et de branchements dans le district de Nyamasheke, pour un montant de 5 905 KUSD. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 51% au 31 décembre 2024, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 9 311 KDT sur ce Projet.
- 6) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client CEET et portant sur les travaux de fourniture et pose de matériels électriques, et des travaux d'électrification rurales dans la région des Savanes (Lot 1 & Lot 2), pour un montant de 7 828 KEUR. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 32% au 31 décembre 2024, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 8 456 KDT sur ce Projet.
- 7) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client EDC Cameroun et portant sur les travaux de conception, de fourniture, de montage et de la mise en service des réseaux électriques MT/BT dans la région de l'Est, pour les montants de 5 590 KEUR et 1 219 541 218 Francs CFA. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 65% au 31 décembre 2024, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 16 379 KDT sur ce Projet.

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite 1 Note N°2

- 8) Le démarrage et l'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client AER Cameroun et portant sur les travaux d'électrification dans 32 localités dans les régions du Nord et de l'extrême Nord (Lot 2), pour les montants de 3 902 KEUR et 648 770 223 Francs CFA. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 100% au 31 décembre 2024, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 16 418 KDT sur ce Projet.
- 9) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client JIRAMA Madagascar et portant sur les travaux de conception, de fourniture et d'installation en 7 lots des matériels de réseaux électriques, poteaux et accessoires pour 400 activités d'extension (Lot 4B), pour les montants de 2 644 KUSD et 5 616 048 793 Ariary (MGA). Le pourcentage d'avancement des travaux est de 67% au 31 décembre 2024, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 8 211 KDT sur ce Projet.
- 10) Le démarrage et l'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client SOGEM Sénégal et portant sur les travaux de fourniture, de livraison, d'installation, de mise en service et de services annexes d'une travée transformateur à Dagana et Matam, pour un montant de 5 327 KEUR. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 100% au 31 décembre 2024, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 16 710 KDT sur ce Projet.
- 11) La poursuite de l'exécution du contrat conclu avec le client SERGAZ et portant sur la réalisation, pour le compte et au nom de la SOTUGAT, d'une mission de renouvellement des conventions de servitudes relatives au Gazoduc GTT II, pour un montant de 12 600 KDT. Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 63% au 31 décembre 2023 à 79% au 31 décembre 2024, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 2 007 KDT sur ce Projet.
- 12) Un chiffre d'affaires global de 234 957 KDT (dont 99,00% à l'export) en 2024, contre 155 086 KDT (dont 98,07% à l'export) en 2023, soit une augmentation de 79 871 KDT (+52%). Il provient essentiellement des revenus comptabilisés sur les projets réalisés au Rwanda, Tanzanie, Guinée Bissau, Cameroun, Madagascar, Togo et Sénégal, pour un montant cumulé de 227 928 KDT, ce qui représente environ 97% du chiffre d'affaires global.
- 13) Une augmentation de 16 038 KDT (+16%) des créances clients qui ont passé de 100 719 KDT fin 2023 à 116 757 KDT fin 2024 (en valeurs brutes). Elles représentent 50% du chiffre d'affaires et 38% du total des actifs au bilan arrêté au 31 décembre 2024.
- 14) Les charges d'exploitation ont atteint 222 437 KDT en 2024, contre 146 608 KDT en 2023, soit une augmentation de 75 829 KDT (+52%), due essentiellement à l'avancement des projets les plus importants, à savoir REA Tanzanie, EDCL Rwanda, PRAE Guinée Bissau et SOGEM Sénégal.
- 15) Les stocks des travaux en cours (y compris les matériels sur chantiers ou en cours de transport) relatifs aux projets en cours de réalisation, notamment dans les Républiques de Cameroun, Rwanda, Togo, Guinée Bissau et Tanzanie, ont été évalués à 105 582 KDT au 31 décembre 2024, contre 121 114 KDT au 31 décembre 2023, soit une diminution de 15 532 KDT (-13%).

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite 2 Note N°2

- 16) Un résultat net bénéficiaire de 4 844 KDT en 2024, contre un résultat net bénéficiaire de 1 669 KDT en 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 3 175 KDT (+190%) et s'analysant comme suit :

Libellé	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation (en KDT)
Produits d'exploitation	235 033	155 261	79 772
Charges d'exploitation	-222 437	-146 608	-75 829
Résultat d'exploitation	12 596	8 653	3 943
Résultat financier	803	-4 144	4 947
Résultat exceptionnel	252	1 518	-1 266
Impôts sur le résultat	-8 807	-4 358	-4 449
Résultat net de l'exercice	4 844	1 669	3 175

- 17) Une trésorerie positive de 21 896 KDT au 31 décembre 2024, contre 23 899 KDT au 31 décembre 2023, soit une diminution de 2 003 KDT (-8%) ;

- 18) Des investissements incorporels et corporels pour un coût d'acquisition global (hors TVA) de 304 KDT s'analysant comme suit :

Actifs immobilisés	Coûts d'acquisition
Logiciels	47
Matériel informatique	167
Équipements de bureaux	1
Matériel et outillage d'exploitation	7
Autres immobilisations corporelles (AAI ...)	82
Total en KDT	304

- 19) L'obtention auprès de la CRDB Bank (en Tanzanie) de plusieurs emprunts bancaires à court terme (crédits relais) d'un montant global de 2 302 624 DT (soit l'équivalent de 1 918 727 143 Shillings Tanzaniens), moyennant un intérêt au taux de 15% l'an et d'une durée de remboursement n'excédant pas 6 mois, et ce, pour assurer le financement des acquisitions de matériels et fournitures relatifs au Projet Tanzanie portant sur les travaux de fourniture, d'installation des réseaux de distribution BT et de raccordements des consommateurs dans le cadre du programme de densification et d'électrification rurale (Round IIB Lot 7 & Lot 10).

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°3 : PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Déclaration de conformité

Les états financiers de la STEG-IS ont été arrêtés au 31 décembre 2024 conformément au Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

2. Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la date de clôture, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation.

3. Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'un amortissement linéaire à compter de la date de leur mise en service ; les principaux taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	5%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel de transport	20%
- Équipements de bureaux	20%
- Matériel et outillage industriels	10% à 20%
- Agencements, aménagements et installations divers	15%

Les immobilisations dont le coût d'entrée ne dépasse pas 500 DT, font l'objet d'un amortissement intégral au cours de l'année de leur acquisition.

4. Prestations de services

Les revenus découlant des études et des prestations de services liées à l'objet social, sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations (facturation sur la base du temps et des ressources).

5. Contrats de construction

Lorsque le résultat du contrat de construction (portant notamment sur la fourniture, le transport et le montage d'équipements électriques) peut être estimé de façon fiable, les coûts et les produits relatifs à ce contrat sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement (en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture). Toutefois, lorsqu'il est probable que le contrat de construction dégagera une perte, celle-ci est immédiatement comptabilisée en résultat.

La Société est, en général, en mesure d'estimer de façon fiable le résultat du contrat de construction dès lors que :

- Elle a accepté un contrat qui établit les droits que peut faire valoir chacune des parties concernant le bien à construire, les contreparties devant être échangées et les modalités et conditions de paiement ;
- Elle a procédé à un inventaire des travaux en cours à la date de clôture ;
- Elle a obtenu l'acceptation par le client de l'ensemble des travaux réalisés et des produits non prévus au contrat ;
- Elle dispose d'un système interne efficace d'information budgétaire et financière ;
- Elle revoit et, le cas échéant, révisé ses estimations au fur et à mesure de l'exécution des travaux.

Les coûts engagés sur des travaux en cours de réalisation dans le cadre du contrat de construction et non encore acceptés par le client sont portés en stock.

6. Subventions d'investissement

Les avantages fiscaux accordés à la Société sous la forme de primes d'investissement sont constatés dans la rubrique « Subventions d'investissement » parmi les capitaux propres et sont rapportés au résultat (en quotes-parts des subventions d'investissement inscrites au résultat) selon un plan d'amortissement identique à celui des immobilisations correspondantes.

7. Produits financiers

Les intérêts provenant des placements monétaires et des comptes courants bancaires créditeurs sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

8. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères effectuées par la Société sont comptabilisées en appliquant le taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Lorsque le règlement survient durant la période au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte qui est pris en compte dans la détermination du résultat de la période.

À la date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Le gain ou la perte de change en résultant est également pris en compte dans la détermination du résultat de la période.

9. Emprunts et coûts d'emprunts

Les emprunts de fonds portant intérêts, contractés par la Société, sont comptabilisés initialement, parmi les passifs financiers, à leur valeur d'encaissement.

Les échéances à moins d'un an des emprunts à moyen et long termes sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants, à la date de clôture.

Les coûts d'emprunts (intérêts, pertes de change ...) sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf à ce qu'ils soient incorporés dans le coût d'un actif qualifié qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu (cas de certains contrats de construction), et ce, conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 13 relative aux *Charges d'emprunt*.

10. Impôts sur le résultat

La charge cumulée d'impôts sur le résultat est constituée essentiellement des impôts sur les sociétés, exigibles au titre des bénéfices réalisés sur le marché local (en Tunisie) et au titre des bénéfices issus des projets réalisés à l'étranger (dans le cadre des établissements stables ou en vertu des contrats conclus avec les clients) lorsqu'ils sont imposables en application de la législation fiscale du pays du client ou de la convention de non-double imposition en vigueur.

11. Présentation de l'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé par la Norme Générale NCT 01 (utilisation de la méthode indirecte pour les flux de trésorerie liés à l'exploitation) et en retenant les options suivantes :

- Les intérêts reçus, générés par les placements monétaires, sont présentés parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les dividendes reçus, générés par les titres de participation, sont présentés également parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les dividendes payés aux actionnaires sont présentés parmi les flux de trésorerie liés aux activités de financement ; et
- Les intérêts payés, générés par les financements externes (emprunts et découverts bancaires) sont présentés également parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation.

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	IMMOBILISATIONS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU	
	Soldes au 31/12/2023	Entrées 2024	Transferts/ Sorties 2024	Soldes au 31/12/2024	Soldes au 31/12/2023	Entrées 2024	Transferts/ Sorties 2024	Soldes au 31/12/2024	31/12/2024	31/12/2023
Logiciels	1 168 294	47 227	-	1 215 521	1 110 010	51 866	-	1 161 876	53 645	58 284
Total des immobilisations incorporelles	1 168 294	47 227	-	1 215 521	1 110 010	51 866	-	1 161 876	53 645	58 284
Terrains	3 339 731	-	-	3 339 731	-	-	-	-	3 339 731	3 339 731
Constructions	7 079 948	-	-	7 079 948	2 123 986	353 997	-	2 477 983	4 601 965	4 955 962
Constructions légères	26 437	-	-	26 437	4 647	1 322	-	5 969	20 468	21 790
Matériel de transport	1 080 675	-	-	1 080 675	592 180	190 122	-	782 302	298 373	488 495
Equipements de bureaux	672 072	690	11 485	661 277	615 308	26 633	11 485	630 456	30 821	56 764
Equipements spécifiques	381 725	-	-	381 725	216 846	38 173	-	255 019	126 706	164 879
Matériel informatique	1 532 848	167 314	63 894	1 636 268	1 286 597	169 666	63 894	1 392 369	243 899	246 251
Agencements, aménagements et installations divers	621 841	75 553	-	697 394	308 491	63 493	-	371 984	325 410	313 350
Matériel et outillage d'exploitation	1 045 179	6 707	9 426	1 042 460	283 164	102 154	7 522	377 796	664 664	762 015
Matériel & outillage spécifiques	4 318 457	-	-	4 318 457	2 297 927	427 532	-	2 725 459	1 592 998	2 020 530
Equipements intérieurs	105 463	6 764	-	112 227	93 730	5 361	-	99 091	13 136	11 733
Autres équipements	27 427	-	-	27 427	7 988	2 743	-	10 731	16 696	19 439
Total des immobilisations corporelles	20 231 803	257 028	84 805	20 404 026	7 830 864	1 381 196	82 901	9 129 159	11 274 867	12 400 939
Total en DT	21 400 097	304 255	84 805	21 619 547	8 940 874	1 433 062	82 901	10 291 035	11 328 512	12 459 223

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Nombre de titres	% de participation	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres de participation :			3 395 613	3 395 613
- SONEDE Internationale	15 000	10,00%	300 000	300 000
- Société Tunisio-Saoudienne de l'Electricité et du Gaz	50 000	50,00%	1 890 092	1 890 092
- Société Sénégalaise SCL Energie Solution	30 000	50,00%	1 205 521	1 205 521
- Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC)	1 000	100,00%	9 188	9 188
- Moins : Provisions			-9 188	-9 188
Versements restant à effectuer / TP non libérés :			-	-100 000
- SONEDE Internationale			-	-100 000
Prêts au personnel à plus d'un an			-	43 654
Dépôts et cautionnements versés (*)			2 921 276	899 510
Total en DT			6 316 889	4 238 777

(*) Dont un montant de 356 060 DT relatif à la caution de 15% au titre de la vérification fiscale préliminaire contestée par la STEG-IS. Le reliquat de 2 565 216 DT correspond aux cautionnements versés à la CRDB Bank (en Tanzanie) pour un montant total de 2 215 409 DT (soit l'équivalent 1 665 995 755 Shillings Tanzaniens) en garantie de l'exécution des projets en cours de réalisation en Tanzanie et à divers cautionnements versés par la STEG-IS au titre de contrats de location simple ou de projets en cours de réalisation à l'étranger et en Tunisie pour un montant total de 349 807 DT se décomposant comme suit :

- Projets Tanzanie	167 101
- Projets Rwanda	569
- Projet Libye	74 036
- Projet Guinée Bissau	10 885
- Projet Bénin	29 490
- Projet Madagascar	23 410
- Autres Projets	44 316
Total en DT	349 807

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°6 : STOCKS

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Travaux en cours - Projets TANZANIE :	35 918 042	5 997 847
- Stock de matériels électriques sur chantier	7 392 728	1 478 916
- Stock de matériels électriques en cours de transport	2 814 959	-
- Stock de travaux en cours	25 710 355	4 518 931
Travaux en cours - Projets CAMEROUN :	5 957 847	24 772 130
- Stock de matériels électriques sur chantier	5 957 847	-
- Stock de travaux en cours	-	24 772 130
Travaux en cours - Projet BURKINA FASO :	1 268 638	193 874
- Stock de travaux en cours	1 268 638	193 874
Travaux en cours - Projets TOGO :	14 614 308	545 523
- Stock de matériels électriques sur chantier	5 301 295	-
- Stock de matériels électriques en cours de transport	4 809 554	-
- Stock de travaux en cours	4 503 459	545 523
Travaux en cours - Projet GABON :	457 261	310 355
- Stock de travaux en cours	457 261	310 355
Travaux en cours - Projet SÉNÉGAL :	-	17 603 833
- Stock de travaux en cours	-	17 603 833
Travaux en cours - Projets GUINÉE :	1 665 641	131 900
- Stock de travaux en cours	1 665 641	131 900
Travaux en cours - Projets GUINÉE BISSAU :	33 046 523	52 132 423
- Stock de matériels électriques sur chantier	17 239 401	-
- Stock de matériels électriques en cours de transport	15 780 804	-
- Stock de travaux en cours	26 318	52 132 423
Travaux en cours - Projet MADAGASCAR :	2 029 387	564 342
- Stock de matériels électriques sur chantier	2 029 387	-
- Stock de travaux en cours	-	564 342
Travaux en cours - Projet NIGER :	2 051 992	557 775
- Stock de travaux en cours	2 051 992	557 775
Travaux en cours - Projets RWANDA :	5 621 802	18 093 905
- Stock de matériels électriques sur chantier	5 022 162	1 015 856
- Stock de matériels électriques en cours de transport	599 640	1 559 009
- Stock de travaux en cours	-	15 519 040
Travaux en cours - Projet MALI :	2 589 866	-
- Stock de travaux en cours	2 589 866	-
Travaux en cours - Projet MAURITANIE :	360 555	210 085
- Stock de travaux en cours	360 555	210 085
Montant Brut en DT	105 581 862	121 113 992
Moins : Provisions	-	-
Montant Net en DT	105 581 862	121 113 992

1) Stock de travaux en cours - Projets Tanzanie, Togo, Niger, Guinée, Burkina Faso et Mali

Les coûts (y compris les frais de gestion des projets et les matériels et fournitures sur chantiers) directement engagés, jusqu'au 31 décembre 2024, sur certains projets en cours de réalisation par la STEG-IS au Tanzanie, Togo, Niger, Guinée, Burkina Faso et Mali totalisent respectivement 25 710 355 DT (dont un montant de 4 518 931 DT relatif à 2023), 4 503 459 DT (dont un montant de 545 523 DT relatif à 2023), 2 051 992 DT (dont un montant de 557 775 DT relatif à 2023), 1 665 641 DT (dont un montant de 131 900 DT relatif à 2023), 1 268 638 DT (dont un montant de 193 874 DT relatif à 2023) et 2 589 866 DT. Ils se rapportant notamment à des **travaux exécutés** par la STEG-IS **et non encore acceptés par les clients étrangers** à la date de clôture et, de ce fait, sont reportés à l'actif du bilan parmi les stocks de travaux en cours, sans la comptabilisation de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2024.

2) Stocks de travaux en cours - Autres Projets

Ces stocks totalisant 844 134 DT, correspondent aux coûts (y compris les frais de gestion des projets et les matériels et fournitures sur chantiers) directement engagés, jusqu'au 31 décembre 2024, sur des marchés (contrats de construction) en cours de réalisation par la STEG-IS au Gabon, Guinée Bissau et Mauritanie, et se rapportant notamment à des travaux non encore acceptés par les clients étrangers à la date de clôture.

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Clients étrangers :	74 924 434	64 333 401
- EDCL Rwanda	8 233 959	7 242 954
- PASE Bénin	82 764	3 188 061
- REA Tanzanie	23 492 574	24 182 920
- TANESCO Tanzanie	2 141 288	-
- AER Cameroun	13 306 944	6 296 324
- EDC Cameroun	550 761	-
- PRAE Guinée Bissau	1 599 733	-
- REA Ouganda	1 109 884	2 393 950
- Électricité de Guinée	2 079 351	1 962 614
- JIRAMA Madagascar	52 282	-
- NEUC Liban	613 743	613 743
- SCET Tunisie - Projet Tchad	2 783 579	2 783 579
- SNE Tchad	1 290 808	1 674 145
- MAT-DGGT Congo	5 439 687	5 490 812
- SOGEM Sénégal	3 106 508	-
- GECOL Libye	2 053 337	901 012
- STEG-IS SAUDI	830 970	997 549
- SOMELEC	43 786	43 786
- SCL Sénégal	5 892 880	6 515 647
- STUDI INTERNATIONAL Gabon	213 228	-
- Autres clients étrangers	6 368	46 305
Clients locaux :	1 569 145	1 720 486
- SITEP	-	151 000
- STIR	2 085	2 085
- CIMENTERIE JBEL OUST	-	11 682
- BRIQUETERIE JBEL OUST	-	5 424
- SERGAZ	1 431 002	1 446 628
- CARTHAGO S.A.	21 374	19 866
- T.M.I	-	6 545
- SNCFT	2 692	3 160
- MITSUBISHI	20 695	20 695
- Autres clients locaux	91 297	53 401

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite Note N°7

Clients étrangers - produits à recevoir :	11 573 775	12 001 947
- REA Tanzanie	-	337 647
- PRAE Guinée Bissau	1 041 244	-
- EDC Cameroun	1 231 483	-
- EDCL Rwanda	9 051 325	5 558 886
- PASE Bénin	-	1 879 765
- JIRAMA Madagascar	193 738	587 222
- Électricité de Guinée	-	2 482 320
- GECOL Libye	-	1 156 107
- STEG-IS SAUDI	55 985	-
Clients locaux - produits à recevoir :	4 769 195	4 432 320
- SERGAZ	4 769 195	4 432 320
Clients étrangers - retenues de garantie :	23 918 490	18 227 084
- REA Tanzanie	5 340 787	3 364 002
- EDCL Rwanda	9 829 539	6 474 803
- PRAE Guinée Bissau	4 610 917	-
- JIRAMA Madagascar	816 174	-
- SOGEM Sénégal	765 066	-
- PASE Bénin	-	2 072 603
- CEET Togo	417 083	1 308
- AER Cameroun	812 155	-
- EDC Cameroun	1 302 401	-
- Électricité de Guinée	-	6 266 806
- GECOL Libye	24 368	47 562
Clients locaux - effets à recevoir :	1 807	3 300
- T.PAP	1 807	3 300
Montant Brut en DT	116 756 846	100 718 538
Moins : Provisions (*)	-14 565 475	-10 166 804
Montant Net en DT	102 191 371	90 551 734

(*) Les provisions pour créances douteuses s'analysent comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
- SCET Tunisie - Projet Tchad	2 783 579	2 783 579
- MAT-DGGT Congo - Projet Interconnecté	2 418 977	2 470 102
- MAT-DGGT Congo - Projet Mabombo	3 010 866	3 010 866
- MAT-DGGT Congo - Projet Boundji-Ewo	9 844	9 844
- EDCL Rwanda	1 060 832	1 060 832
- SNE Tchad	1 290 808	-
- NEUC Liban	613 743	613 743
- GECOL Libye	2 077 705	111 365
- PASE Bénin	82 764	-
- REA Ouganda	1 109 884	-
- SOMELEC	43 786	43 786
- IMS	7 448	7 448
- SGS	1 344	1 344
- GCT	21 740	21 740
- MITSUBISHI	20 695	20 695
- CARTHAGO S.A.	5 950	5 950
- POWER TURBINE TUNISIA	2 380	2 380
- STIR	2 085	2 085
- Autres clients douteux	1 045	1 045
Total en DT	14 565 475	10 166 804

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°8 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Fournisseurs débiteurs :	13 820 823	5 458 130
- TUNISIE CABLES	284 245	-
- MSGI	3 851 461	2 369 683
- SIMEG PLUS	1 126 412	579 547
- TUNISIE TRANSFORMATEURS SARL	193 362	80 010
- Fournisseurs Projets Rwanda	367 411	431 988
- Fournisseurs Projets Tanzanie	2 123 451	335 416
- Fournisseurs Projet Bénin	-	278 758
- Fournisseurs Projets Sénégal	6 151	323 117
- Fournisseurs Projets Cameroun	298 108	196 651
- Fournisseurs Projets Togo	1 020 338	133 911
- Fournisseurs Projets Burkina Faso	1 716 886	-
- Fournisseurs Projets Guinée	1 519 819	-
- Fournisseurs Projets Guinée Bissau	829 415	24 931
- Fournisseurs Projet Niger	293 293	-
- Fournisseurs Projet Mali	106 289	239 401
- Autres fournisseurs débiteurs	84 182	464 717
Etat - impôts et taxes :	33 192 669	29 917 284
- Crédit de TVA (sur déclaration)	4 084 248	3 646 632
- Impôt sur les Sociétés à reporter en Tunisie	535 974	716 570
- TVA à régulariser	5 245	48 901
- TVA - Projets Tanzanie	18 101 161	17 784 459
- TVA - Projets Kenya	4 564 221	3 535 133
- TVA - Projets Ouganda	172 698	144 894
- TVA - autres projets à l'étranger	-	9 821
- Acomptes provisionnels - Projets à l'étranger	107 444	172 952
- Retenues à la source - Projets Tanzanie	4 170 002	2 155 599
- Retenues à la source - Projets Kenya	1 126 786	1 126 786
- Retenues à la source - autres projets à l'étranger	324 890	575 537
Personnel et comptes rattachés :	69 955	100 279
- Avances et acomptes au personnel	69 955	100 279

**STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)**

Suite 1 Note N°8

Sociétés du groupe :	238 496	243 508
- Société Sénégalaise SCL Energie Solution	238 496	243 508
- Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC)	663 583	663 583
- Moins : Provisions	-663 583	-663 583
Dividendes à recevoir (participation STEG-IS SAUDI)	2 827 780	-
Comptes de régularisation actif :	4 326 329	6 365 306
- Charges reportées d'assistance et de représentation commerciale	1 804 642	4 728 534
- Charges comptabilisées d'avance (loyers, primes d'assurance ...)	2 521 687	1 636 772
Compte d'attente (virements internes à apurer)	117 306	270 219
Débiteurs divers	587 775	1 216 963
Total en DT	55 181 133	43 571 689

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°9 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Prêts au personnel à moins d'un an	66 829	173 283
Total en DT	66 829	173 283

NOTE N°10 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
CCP SERGAZ - Fonds mis à disposition pour droits de servitudes à payer	3 989	4 589
Banques :	22 582 030	23 415 755
- Banques Siège (Tunis)	16 646 355	18 568 895
. <i>TND</i>	495 758	1 323 469
. <i>USD</i>	5 181 879	10 163 602
. <i>EURO</i>	10 968 718	7 081 824
- Banques Chantiers à l'étranger	5 935 675	4 846 860
Caisses :	990 754	523 735
- Caisse Siège (Tunis)	8 104	1 092
- Caisses Chantiers (Rwanda, Tanzanie, Cameroun, Togo, Guinée ...)	982 650	522 643
Total en DT	23 576 773	23 944 079

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°11 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(En DT)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Subventions d'investissement	Bénéfices non répartis	Total
Soldes au 31 décembre 2022	50 000 000	5 000 000	11 000 000	2 625	5 950 852	71 953 477
Affectation bénéfice 2022	-	-	-	-	-	-
Dividendes à servir	-	-	-	-	-1 500 000	-1 500 000
Amortissements des subventions	-	-	-	-500	-	-500
Bénéfice 2023	-	-	-	-	1 668 538	1 668 538
Soldes au 31 décembre 2023	50 000 000	5 000 000	11 000 000	2 125	6 119 390	72 121 515
Affectation bénéfice 2023	-	-	-	-	-	-
Dividendes à servir	-	-	-	-	-1 500 000	-1 500 000
Amortissements des subventions	-	-	-	-500	-	-500
Bénéfice 2024	-	-	-	-	4 844 456	4 844 456
Soldes au 31 décembre 2024	50 000 000	5 000 000	11 000 000	1 625	9 463 846	75 465 471

**STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)**

NOTE N°12 : PROVISIONS

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Provisions pour garanties conférées aux clients :	790 000	2 885 000
- Projets Cameroun	735 000	350 000
- Projet Bénin	-	640 000
- Projets Guinée	-	1 835 000
- Projets Sénégal	55 000	-
- Projets KPLC Kenya	-	60 000
Provisions pour risques et charges - Projets Rwanda	1 500 000	1 500 000
Total en DT	2 290 000	4 385 000

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Fournisseurs d'exploitation - achats de biens et services :	62 242 647	32 938 558
- STEG	6 069 330	3 690 179
- SMART LOGISTIC	147 624	420 645
- CONTINENTAL TOURS	137 527	264 449
- TUNISIE CABLES	1 918 703	75 516
- ASSURANCE STAR	72 545	291 029
- MSGI	2 219 105	2 616 127
- SOFATOP	-	199 905
- SIAME	-	317 136
- TUNISIE TRANSFORMATEURS SARL	-	574 412
- Fournisseurs Projets Rwanda	5 578 868	9 817 019
- Fournisseurs Projets Togo	3 911 646	19 416
- Fournisseurs Projets Tanzanie	24 833 521	559 911
- Fournisseurs Projets Ouganda	32 291	19 535
- Fournisseurs Projets Guinée	38 342	405 775
- Fournisseurs Projet Sénégal	113 752	1 840 962
- Fournisseurs Projets Cameroun	51 212	8 168 068
- Fournisseurs Projets Guinée Bissau	15 929 298	1 869 700
- Fournisseurs Projet Bénin	-	798 196
- Fournisseurs Projets Madagascar	546 887	137 691
- Fournisseurs Projet Niger	112 040	-
- Autres fournisseurs	529 956	852 887
Fournisseurs d'exploitation - factures non parvenues :	2 514 000	1 150 969
- STEG	619 389	619 968
- GEPS	90 595	126 606
- COLENCO	-	63 067
- Fournisseurs Projets Togo	1 091 487	-
- Fournisseurs Projets Guinée Bissau	581 532	106 935
- Fournisseurs Projets Cameroun	-	65 820
- Autres charges à payer (honoraires, assurances...)	130 997	168 573
Fournisseurs d'immobilisations :	160 013	170 552
- MAS	92 573	92 573
- NETWORK ASSOCIATES	9 640	19 280
- RUSPINA	29 063	29 063
- PICOSOFT	8 181	28 640
- MEGA SYSTEMS	16 604	-
- Autres fournisseurs	3 952	996

**STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)**

Suite Note N°13

Fournisseurs d'exploitation - retenues de garantie :	2 627 998	3 015 142
- Fournisseurs Projets Rwanda	2 085 207	2 225 781
- Fournisseurs Projet Cameroun	61 423	20 980
- Fournisseurs Projet Tanzanie	17 426	-
- Fournisseurs Projet Ouganda	3 578	3 397
- Fournisseurs Projet Kenya	2 567	2 567
- Fournisseurs Projet Sénégal	39 569	41 920
- Fournisseurs Projet Guinée	30 954	261 088
- Fournisseurs Projet Madagascar	228 766	-
- Fournisseurs Projet Bénin	158 508	459 409
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer :	6 026 478	7 012 462
- SACEM INDUSTRIES	-	435 600
- CONTINENTAL TOURS	-	389 342
- SIMEG PLUS	976 165	50 204
- SUPER CABLES	-	175 527
- SIAME	351 384	-
- MSGI	4 698 929	5 881 700
- GLOBAL EVOLUTION LIGHTING	-	80 089
Fournisseurs d'immobilisations - retenues de garantie	4 602	4 602
Fournisseurs d'immobilisations - retenues assurance décennale	68 052	68 052
Total en DT	73 643 790	44 360 337

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°14 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Clients créditeurs (avances reçues ...) :	90 931 521	117 788 018
- EDCL Rwanda	5 699 100	23 398 910
- REA Tanzanie	13 544 149	7 850 829
- TANESCO Tanzanie	3 356 799	-
- PRAE Guinée Bissau	19 510 688	44 455 262
- PASE Bénin	-	456 546
- Électricité de Guinée	9 187 219	1 316 957
- EDC Cameroun	4 250 990	7 540 205
- AER Cameroun	-	3 200 901
- SONABEL Burkina Faso	4 953 676	-
- CEET Togo	7 556 945	5 568 436
- MDEM Togo	11 971 218	-
- JIRAMA Madagascar	1 985 414	2 379 473
- MEH Madagascar	132 056	-
- Électricité de Djibouti	-	523
- MAT-DGGT Congo	320 861	320 861
- SOGEM Mali	661 324	661 324
- NIGELEC Niger	2 868 194	2 868 194
- SERGAZ	4 568 400	4 921 560
- SEEG Gabon	362 212	362 212
- SOGEM Sénégal	-	12 470 032
- Autres clients	2 276	15 793
Etat - impôts et taxes / Activités hors établissements stables à l'étranger :	476 620	444 291
- Retenues à la source	439 522	407 526
- Contribution Sociale de Solidarité	35 719	34 889
- TCL à payer	1 367	1 864
- Autres taxes à payer	12	12
Etat - impôts et taxes / Activités des établissements stables à l'étranger :	26 627 870	25 300 504
- Impôt sur les sociétés à payer en Tanzanie	89 070	317 780
- Impôt sur les sociétés à payer en Ouganda	199 490	448 952
- Impôt sur les sociétés à payer en Kenya	305 423	305 423
- Impôt sur les sociétés à payer au Congo	1 457 439	1 457 439
- TVA - projets Tanzanie	19 987 164	19 247 612
- TVA - projet Kenya	4 444 492	3 416 044
- TVA - projets Guinée	47 626	47 626
- Retenues à la source - projets à l'étranger	97 166	59 628
Provisions pour impôts sur les résultats d'établissements stables à l'étranger	16 494 435	8 752 768
SERGAZ - droits de servitudes à payer	2 649 294	2 347 271
Créditeurs divers :	959 420	987 707
- CNSS	683 236	666 223
- CNRPS	15 553	13 840
- CAVIS	94 692	95 662
- Autres créditeurs	165 939	211 982

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite Note N°14

Personnel et comptes rattachés :	1 683 204	1 692 237
- Personnel rémunérations dues	230 189	118 980
- Congés à payer - personnel permanent	693 110	712 966
- Prime exceptionnelle - Direction Générale et personnel permanent	733 892	721 104
- Prime de bilan - Direction Générale	-	95 902
- Congés à payer - Direction Générale	4 981	43 285
- Autres charges à payer	21 032	-
Diverses charges à payer :	8 782 805	6 171 240
- Intéressements à payer	37 678	20 867
- Indemnités d'expatriation à payer	2 868 762	1 717 341
- Honoraires à payer / contrats d'assistance et de représentation	2 270 126	2 144 590
- Actionnaires, dividendes à payer	1 215 000	1 215 000
- Commissions de gestion / emprunt bancaire	112 290	112 290
- Autres charges à payer	2 278 949	961 152
Total en DT	148 605 169	163 484 036

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°15 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Crédits de gestion - CRDB Bank (en Tanzanie) : (*)	2 557 677	11 656 946
- En principal	2 551 486	10 740 921
- Intérêts à payer	6 191	916 025
Découverts bancaires :	1 681 262	44 943
- AMEN Bank	16 401	16 484
- ATTIJARI Bank	-	2 058
- ABC	-	40
- Banque de Tunisie	-	23 118
- CRDB Bank (en Tanzanie)	1 664 861	114
- ECOBANK	-	3 129
Total en DT	4 238 939	11 701 889

() Afin d'assurer le financement des acquisitions de matériels et fournitures relatifs au Projet Tanzanie, portant sur les travaux de fourniture, d'installation des réseaux de distribution BT et de raccordements des consommateurs dans le cadre du programme de densification et d'électrification rurale (Round IIB Lot 7 & Lot 10), la STEG-IS a obtenu, en 2024, de la CRDB Bank (en Tanzanie) plusieurs emprunts bancaires à court terme (crédits relais) pour un montant cumulé de 2 302 624 DT (soit l'équivalent de 1 918 727 143 Shillings Tanzaniens), moyennant un intérêt au taux de 15% l'an et d'une durée de remboursement n'excédant pas 6 mois.*

Les intérêts encourus par la STEG-IS au titre de ces emprunts bancaires à court terme, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élèvent à 670 955 DT ; ils ont été constatés en résultat net, parmi les charges financières de l'exercice.

**STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)**

NOTE N°16 : REVENUS

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Travaux et prestations de services - exportation :	232 607 715	152 099 038
- EDCL Rwanda	49 240 517	56 789 434
- REA Tanzanie	56 746 095	20 408 370
- TANESCO Tanzanie	1 708 421	-
- PRAE Guinée Bissau	51 684 513	-
- REA Ouganda	-	339 595
- EDC Cameroun	16 379 100	-
- AER Cameroun	16 417 843	103 795
- JIRAMA Madagascar	10 585 354	587 222
- CEET Togo	8 456 465	-
- PASE Bénin	-	23 135 679
- GECOL Libye	-	158 569
- Électricité de Guinée	2 378 779	47 382 881
- SNE Tchad	868 508	1 560 188
- SOGEM Sénégal	16 709 928	-
- STEG-IS SAUDI	897 606	1 633 305
- STUDI INTERNATIONAL Gabon	409 045	-
- DHI	125 541	-
Travaux et prestations de services - marché local :	2 349 240	2 986 527
- APO	10 800	27 000
- MITSUBISHI	197 774	23 563
- SACEM INDUSTRIE	13 300	-
- CARTHAGO S.A.	38 922	23 414
- UNIVERSEL TRANSFORMATEURS	6 810	21 580
- SERGAZ	2 006 555	2 754 360
- GCT	-	27 200
- TUNIS ACIER	5 000	19 700
- GIPA	-	3 150
- CERAT	-	3 100
- DSI	330	6 130
- AIR LIQUIDE	-	18 200
- SETTE	6 000	9 370
- Autres clients locaux	63 749	49 760
Total en DT	234 956 955	155 085 565

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°17 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Amortissements des subventions d'investissement	500	500
Indemnisations assurances	75 870	175 308
Total en DT	76 370	175 808

NOTE N°18 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Matériels et fournitures - projets Tanzanie	41 916 507	6 676 312
Matériels et fournitures - projets Guinée Bissau	20 625 812	18 143 437
Matériels et fournitures - projet Togo	14 006 273	70 952
Matériels et fournitures - projets Rwanda	16 008 716	30 500 844
Matériels et fournitures - projets Madagascar	4 976 342	-
Matériels et fournitures - projet Cameroun	1 442 772	17 222 659
Matériels et fournitures - projet Guinée	81 761	8 072 657
Matériels et fournitures - projet Ouganda	98 451	19 279
Matériels et fournitures - projet Sénégal	78 052	3 260 968
Matériels et fournitures - projets Mali	1 939 804	-
Matériels et fournitures - projets Niger	919 715	-
Matériels et fournitures - projet Bénin	1 526	9 462 046
Matériels et fournitures - autres projets	-	28 583
Equipements et outillages - divers projets	486 936	1 065 246
Produits alimentaires - divers projets	1 650 929	1 640 190
Produits pharmaceutiques - divers projets	801	801
Carburants et lubrifiants - divers projets	4 237 999	3 995 172
Carburants et lubrifiants - siège Tunis	32 509	33 132
Electricité	291 333	259 746
Fournitures de bureaux	360 086	466 533
Autres achats	1 513 995	2 223 141
Total en DT	110 670 319	103 141 698

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°19 : CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Salaires et compléments de salaires - Direction Générale (*)	504 214	349 831
Salaires et compléments de salaires - personnel permanent	6 726 100	6 468 963
Rémunération du Président du Conseil d'Administration	2 134	2 071
Congés payés (variation)	-11 980	75 374
Charges sociales légales et autres charges de personnel	1 934 660	2 116 315
Total en DT	9 155 128	9 012 554

() dont une gratification de départ de 129 071 DT, servie à l'ex Directeur Général Adjoint fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 28 juin 2024.*

NOTE N°20 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 433 062	1 429 362
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 719 966	2 475 000
Reprises sur provisions pour risques et charges	-3 180 862	-4 268 000
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	4 449 796	1 192 892
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-51 125	-183 249
Total en DT	4 370 837	646 005

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Services extérieurs :	79 312 192	78 665 574
- Intéressements et indemnités d'expatriation servis aux détachés STEG	2 425 571	2 208 889
- Indemnités d'expatriation servies	6 088 603	6 788 245
- Rémunération STEG / détachement de son personnel	2 352 258	2 201 869
- Transports sur ventes (d'équipements électriques)	8 437 918	13 163 282
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	10 950 653	7 998 137
- Honoraires d'assistance et de représentation à l'étranger	8 472 821	4 864 925
- Travaux de sous-traitance - projets Rwanda	2 956 895	6 864 442
- Travaux de sous-traitance - projets Tanzanie	431 813	-
- Travaux de sous-traitance - projets Cameroun	453 277	428 619
- Travaux de sous-traitance - projets Guinée	52 574	562 299
- Travaux de sous-traitance - projets Bénin	1 296 492	2 945 440
- Travaux de sous-traitance - projets Madagascar	1 053 925	-
- Travaux de sous-traitance - projets Togo	1 080 627	-
- Autres sous-traitance générale	242 476	97 997
- Transports et déplacements	4 555 659	3 207 742
- Missions et réceptions	4 372 816	4 252 320
- Frais de formation	251 920	112 072
- Loyers et charges locatives - divers projets	11 953 210	10 975 251
- Autres loyers et charges locatives	8 192	250
- Jetons de présence	53 000	43 000
- Services bancaires et assimilés	2 187 023	1 700 913
- Primes d'assurance (export, maladies) - divers projets	1 425 567	1 432 671
- Primes d'assurance - siège Tunis	308 375	473 035
- Frais postaux et de télécommunications	379 348	329 806
- Dons et subventions	28 600	32 900
- Timbres de voyage	10 440	16 320
- Maintenance informatique	219 105	174 847
- Frais de publicité et publications	129 892	221 974
- Entretien et réparations	233 932	197 487
- Personnel extérieur à l'entreprise - divers projets	6 683 688	7 188 853
- Autres personnel extérieur à l'entreprise et autres services extérieurs	215 522	181 989
Impôts et taxes	3 396 918	2 149 123
Total en DT	82 709 110	80 814 697

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°22 : CHARGES FINANCIÈRES

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Pertes de change matérialisées :	5 177 024	4 545 192
- Activités des établissements stables à l'étranger	4 980 590	4 267 745
- Activités hors établissements stables à l'étranger	196 434	277 447
Pertes de change non matérialisées :	74 317	870 972
- Activités des établissements stables à l'étranger	74 047	871 129
- Activités hors établissements stables à l'étranger	270	-157
Intérêts débiteurs des CCB	-	23 634
Intérêts des emprunts bancaires	670 955	2 323 191
Pénalités fiscales	35 973	11 351
Total en DT	5 958 269	7 774 340

NOTE N°23 : PRODUITS FINANCIERS

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Gains de change matérialisés	3 167 296	3 810 617
Gains de change non matérialisés / créances clients étrangers	657 887	-1 466 970
Gains de change / actualisation trésorerie en devises	686 724	265 868
Gains de change non matérialisés / CC des sociétés du groupe	-	5 781
Gains de change non matérialisés / dettes financières	-288 312	-203 372
Autres gains de change non matérialisés	-335 119	-435 042
Intérêts créditeurs des CCB	20 982	37 628
Produits des participations (STEG-IS SAUDI et SONEDE Inter)	2 851 780	1 615 542
Total en DT	6 761 238	3 630 052

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Pertes résultant de l'apurement des comptes de tiers	17 201	-
Contribution Sociale de Solidarité	29 395	28 353
Perte sur redressement fiscal	-	40 652
<i>Reprise sur provision pour risque fiscal</i>	-	<i>-648 824</i>
Pertes sur sorties d'immobilisations corporelles	1 904	884
Autres pertes exceptionnelles	28 658	16 214
Total en DT	77 158	-562 721

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Gains sur cession d'immobilisations	-	64 094
Restitution des frais d'enregistrement des contrats relatifs aux projets Cameroun	-	778 605
Profits résultant de l'apurement des comptes de tiers	-	105 371
Autres gains ordinaires	329 897	7 240
Total en DT	329 897	955 310

NOTE N°26 : IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
IS au titre des activités hors établissements stables situés à l'étranger :	195 964	141 766
- Impôt sur les Sociétés (<i>voir NOTE 26-1</i>)	195 964	141 766
Provisions IS au titre des activités des établissements stables à l'étranger	8 611 089	4 216 619
Total en DT	8 807 053	4 358 385

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°26-1 : TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

(En DT)

	Exercice clos le 31 décembre 2024
Résultat net de l'exercice	4 844 456
Réintégrations :	239 743 853
- Impôts sur les sociétés	195 964
- Charges relatives aux établissements stables à l'étranger	229 115 263
- Quote-part de frais généraux du siège de Tunis imputable aux établissements à l'étranger	10 382 858
- Pénalités fiscales	75
- Contribution Sociale de Solidarité	29 395
- Timbres de voyage	9 360
- Dotations aux provisions non déductibles	-
- Dons et subventions	8 100
- Cadeaux excédentaires non déductibles	-
- Autres pertes non déductibles	1 909
- Pertes de change non réalisées en 2024	270
- Gains de change déduits en 2023 et réalisés en 2024	659
Déductions :	243 608 489
- Produits réalisés par les établissements stables à l'étranger	240 756 790
- Dividendes	2 851 780
- Reprises sur provisions non déductibles	-
- Gains de change non réalisés en 2024	76
- Pertes de change réintégrées en 2023 et réalisées en 2024	-157
Résultat fiscal (bénéfice)	979 820
Chiffre d'affaires brut (hors établissements stables à l'étranger)	2 536 889
Minimum d'Impôt sur les Sociétés (0,2% du chiffre d'affaires brut avec un minimum de 500 DT)	5 074
Impôt sur les Sociétés (20%)	195 964
Acomptes provisionnels	-
Retenues à la source	-14 952
Report antérieur	-716 986
Impôt sur les sociétés à reporter (en Tunisie)	-535 974

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°27 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) Engagements donnés :

	ÉTAT DES GARANTIES BANCAIRES DONNÉES AU 31/12/2024							
	<i>TND</i>	<i>EUR</i>	<i>USD</i>	<i>TZS</i>	<i>ARIARY</i>	<i>GNF</i>	<i>FCFA</i>	<i>FRW</i>
Cautions douanières	3 350	-	-	-	-	-	-	-
Cautions provisoires	-	-	1 438 000	-	-	-	179 000 000	-
Cautions d'avance	-	11 166 358	9 731 227	11 529 718 739	-	4 174 207 185	1 016 132 768	-
Cautions définitives	-	5 906 874	11 755 577	18 365 697 169	531 078 309	1 043 551 796	1 126 147 712	78 639 000
Autres cautions	-	719 760	83 943	551 331 918	-	2 229 566 861	-	-
Total	3 350	17 792 992	23 008 747	30 446 747 826	531 078 309	7 447 325 842	2 321 280 480	78 639 000

2) Garanties reçues :

Nature de la garantie	Montant en DT
Cautions bancaires d'avances	1 323 816

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°28 : OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

a) Identification des parties liées

Les parties liées à la société STEG International Services (STEG-IS), autres que les dirigeants sociaux (Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Directeur Général Adjoint), sont les suivantes :

- Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), actionnaire principal ;
- Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited - SIC (filiale en Tanzanie) ;
- SCL Énergie Solution (Joint Venture au Sénégal) ;
- Société Tuniso-Saoudienne de l'Électricité et du Gaz (Joint Venture en Arabie Saoudite).
- Société STUDI International.

b) Transactions et soldes relatifs aux parties liées

1) En avril 2009, la société STEG International Services (STEG-IS) a renouvelé les termes de la convention cadre conclue avec son principal actionnaire, la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG). Les principales dispositions de cette convention qui a pour objet de fixer les modalités de coopération en matière de détachement de personnel, de formation et de location de matériel d'essais et de mesure, afin de faire bénéficier la STEG-IS de l'assistance de la STEG dans la réalisation des prestations relevant des domaines de son activité d'exploitation, se résument comme suit :

- *Durée* : Trois années à partir de la date d'expiration de la précédente convention (conclue pour deux années à partir de mars 2007), renouvelables pour la même période par tacite reconduction sauf résiliation demandée par l'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un préavis de trois mois ;
- *Rémunération* :
 - Détachement normal : La rémunération des agents détachés et tous les frais annexes liés à l'exercice de leur mission sont pris en charge directement par la STEG-IS ;
 - Détachement pour mission : La rémunération du personnel détaché pour mission continue à être servie directement à l'intéressé par la STEG et la STEG-IS accordera directement à l'agent détaché un intéressement. En cas de déplacement en Tunisie ou à l'étranger, le personnel détaché sera intégralement pris en charge par la STEG-IS.
- *Remboursement de la rémunération* : La STEG-IS rembourse à la STEG la rémunération des agents en détachement normal, qui continuent à être payés par cette dernière, majorée des frais de gestion fixés à 15% ainsi que la rémunération des agents en détachement pour missions suivant le barème joint à la convention ;
- *Modalités de paiement* : La STEG-IS procède au paiement dans un délai maximum de 60 jours à compter de la réception du mémoire de règlement trimestriel.

En septembre 2011, les deux sociétés ont signé un avenant n°2 à cette convention cadre en vertu duquel la STEG percevra 10% de la rémunération de ses agents en position de détachement normal auprès de la STEG-IS et payés directement par cette dernière. Le pourcentage sus-indiqué est appliqué à la rémunération brute de l'agent concerné pendant la période de son détachement (salaire de base majoré des indemnités permanentes et occasionnelles).

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite 1 Note N°28

Dans le cadre de ladite convention cadre et au titre de l'exercice 2024, les prestations de services facturées (ou à facturer) par la STEG à la STEG-IS se sont élevées à 2 352 258 DT et les intéressements et indemnités d'expatriation servis (ou à servir) au personnel de la STEG détaché pour mission auprès de la STEG-IS ont atteint 2 425 571 DT (dont 2 127 073 DT au titre des indemnités d'expatriation servis). Au 31 décembre 2024, le solde au bilan de la STEG-IS du fournisseur STEG, au titre des prestations fournies objet de cette convention cadre, est de 6 660 040 DT.

- 2) Au cours de l'exercice 2024, la STEG-IS a payé pour le compte de la STEG une cotisation au profit de l'Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA) pour un montant de 82 360 DT. À ce titre, la STEG affiche un solde débiteur de 458 584 DT parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2024.
- 3) Au cours de l'exercice 2024, la STEG-IS a payé pour le compte de la STEG une cotisation au profit de l'association des gestionnaires des réseaux de transport de l'électricité méditerranéens (Med-TSO) pour un montant de 77 786 DT.
- 4) Au cours de l'exercice 2016, la STEG-IS a financé (par des avances de trésorerie) l'acquisition de véhicules et d'autres frais liés à l'obtention de l'agrément pour l'exercice de son activité, par sa filiale Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC), dont le capital est entièrement détenu par la STEG-IS, pour un montant cumulé de 348 492 DT, soit l'équivalent de 90 000 000 Shillings Tanzaniens et 107 600 USD.

La filiale SIC Tanzanie s'est engagée à rembourser à la STEG-IS la totalité de ces avances de trésorerie non rémunérées selon le calendrier suivant :

- 96 827 DT (soit l'équivalent de 90 000 000 Shillings Tanzaniens) avant la fin de l'exercice 2017 ;
- 251 665 DT (soit l'équivalent de 107 600 USD) avant la fin de l'exercice 2018.

D'autres avances de trésorerie non rémunérées, totalisant les sommes de 68 523 210 Shillings Tanzaniens et 84 119 USD, ont été accordées par la STEG-IS à sa filiale SIC Tanzanie au cours des exercices 2017 et 2018.

En 2017, un montant de 92 182 DT a été remboursé par la filiale SIC Tanzanie à la STEG-IS (soit l'équivalent de 90 000 000 Shillings Tanzaniens).

Le reliquat non encore remboursé des avances de trésorerie non rémunérées, accordées en 2016, 2017 et 2018, figure parmi les actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2024. En effet, la société du groupe SIC Tanzanie affiche un solde débiteur de 663 583 DT à cette date.

- 5) Pour le financement de ses activités d'exploitation et afin d'accélérer l'encaissement du prêt BIDC, la STEG-IS a accordé, à la société sénégalaise SCL Énergie Solution (dont le capital est détenu par la STEG-IS à raison de 50%), diverses avances de trésorerie non rémunérées pour un montant de 232 018 DT (soit l'équivalent de 49 108 554 Francs CFA). En 2020, un montant de 9 920 DT a été remboursé par la société sénégalaise SCL Énergie Solution à la STEG-IS (soit l'équivalent de 2 000 000 Francs CFA).

La société apparentée SCL Énergie Solution affiche un solde débiteur de 238 496 DT, soit l'équivalent de 47 108 554 Francs CFA, parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2024.

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite 2 Note N°28

- 6) La STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un contrat portant des prestations d'études, d'assistance technique, de fourniture de matériel et de supervision des travaux d'électrification rurale de 111 localités dans la concession de Mbour au Sénégal.

Au 31 décembre 2024, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ces prestations de services, est de 3 478 062 DT.

- 7) Au cours de l'exercice 2021, la STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un nouveau contrat portant sur la fourniture de matériels et la réalisation de travaux de construction de réseaux pour l'électrification d'un ensemble de villages au département de Mbour pour un montant de 1 182 748 Euros.

Au 31 décembre 2024, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ce nouveau contrat, est de 2 414 818 DT.

- 8) Au cours de l'exercice 2024, la STEG-IS a assuré à la STEG-IS SAUDI des prestations d'assistance technique pour un montant de 897 606 DT.

Au 31 décembre 2024, le solde au bilan de la STEG-IS du client STEG-IS SAUDI est débiteur de 886 955 DT.

- 9) La STEG-IS a signé, en janvier 2024, avec la société STUDI International un protocole d'accord de groupement dans le cadre du projet de rédaction de l'Avant-Projet Sommaire (APS) relatif au projet IPP Mayumba pour le compte de Gabon Power Company (GPC) pour un montant de 172 660 Euros. Au cours de l'exercice 2024, la STEG-IS a facturé à la société STUDI International un montant de 409 045 DT.

Au 31 décembre 2024, le solde au bilan de la STEG-IS du client STUDI International est débiteur de 213 228 DT, en appliquant le cours de change en vigueur à cette date.

**STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)**

NOTE N°29 : ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 09 juin 2025, la STEG-IS a reçu une notification d'un contrôle CNSS au titre des exercices 2022, 2023, 2024 et 2025. Jusqu'à la date d'établissement des présents états financiers, la CNSS n'a pas encore achevé ce contrôle social.

**STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)**

NOTE N°30 : TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Revenus et autres produits d'exploitation	235 032 825	155 260 873
Production stockée / Destockage de production	-15 532 130	47 006 761
PRODUCTION	219 500 695	202 267 634
Achats d'approvisionnements	-110 670 319	-103 141 698
Services extérieurs et autres charges externes	-79 312 192	-78 665 574
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	29 518 184	20 460 362
Charges de personnel	-9 155 128	-9 012 554
Impôts et taxes	-3 396 918	-2 149 123
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	16 966 138	9 298 685
Charges financières	-5 958 269	-7 774 340
Produits financiers	6 761 238	3 630 052
Autres pertes ordinaires	-77 158	562 721
Autres gains ordinaires	329 897	955 310
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes)	-4 370 837	-646 005
Amortissements des subventions d'investissement	500	500
Impôts sur le résultat	-8 807 053	-4 358 385
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4 844 456	1 668 538

STEG INTERNATIONAL SERVICES (STEG-IS)
RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Messieurs les Actionnaires de la Société STEG International Services,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société STEG International Services - STEG-IS (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 75.465.471 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 4.844.456 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation ;

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 04 juillet 2025

Le Commissaire aux comptes - CMK

Mahdi KOBBI, *Expert-comptable*

STEG INTERNATIONAL SERVICES (STEG-IS)
RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Messieurs les Actionnaires de la Société STEG International Services,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions et opérations conclues et/ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (antérieures et nouvelles)

- 1) En application des termes de la convention cadre conclue en 2009 avec la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), principal actionnaire et administrateur, et portant sur la fixation des modalités de coopération en matière de détachement de personnel, de formation et de location de matériel d'essais et de mesure, afin de faire bénéficier la STEG-IS de l'assistance de la STEG dans la réalisation de ses activités d'exploitation, telle que complétée et modifiée par les avenants subséquents, les prestations de services facturées (ou à facturer) par la STEG à la STEG-IS et les intéressements et indemnités d'expatriation servis (ou à servir) au personnel de la STEG détaché pour mission auprès de la STEG-IS s'élèvent respectivement à 2.352.258 DT et 2.425.571 DT (dont 2.127.073 DT au titre des indemnités d'expatriation servies) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Au passif du bilan de la STEG-IS arrêté à cette date, le solde du fournisseur STEG, au titre des prestations fournies en exécution de cette convention cadre et ses avenants, est créditeur de 6.660.040 DT.
- 2) Au cours de l'exercice 2024, la STEG-IS a payé pour le compte de la STEG une cotisation au profit de l'Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA) pour un montant de 82.360 DT. Dans ce cadre, la STEG affiche un solde débiteur de 458.584 DT parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2024.
- 3) Au cours de l'exercice 2024, la STEG-IS a payé pour le compte de la STEG une cotisation au profit de l'association des gestionnaires des réseaux de transport de l'électricité méditerranéens (Med-TSO) pour un montant de 77.786 DT.

- 4) Pour le financement de ses activités d'exploitation et afin d'accélérer l'encaissement du prêt BIDC, la STEG-IS a accordé, à la société sénégalaise SCL Énergie Solution (dont le capital est détenu par la STEG-IS à raison de 50%), diverses avances de trésorerie non rémunérées pour un montant de 232.018 DT, soit l'équivalent de 49.108.554 Francs CFA. En 2020, un montant de 9.920 DT a été remboursé par la SCL Énergie Solution à la STEG-IS (soit l'équivalent de 2.000.000 Francs CFA).

La société apparentée SCL Énergie Solution affiche un solde débiteur de 238.496 DT, soit l'équivalent de 47.108.554 Francs CFA, parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2024.

- 5) La STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un contrat portant des prestations d'études, d'assistance technique, de fourniture de matériel et de supervision des travaux d'électrification rurale de 111 localités dans la concession de Mbour au Sénégal.

Au 31 décembre 2024, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ces prestations de services, est de 3.478.062 DT.

- 6) Au cours de l'exercice 2021, la STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un nouveau contrat portant sur la fourniture de matériels et la réalisation de travaux de construction de réseaux pour l'électrification d'un ensemble de villages au département de Mbour pour un montant de 1.182.748 Euros.

Au 31 décembre 2024, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ce nouveau contrat, est de 2.414.818 DT.

- 7) Au cours de l'exercice 2016, la STEG-IS a financé (par des avances de trésorerie) l'acquisition de véhicules et d'autres frais liés à l'obtention de l'agrément pour l'exercice de son activité, par sa filiale à 100% Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC), pour un montant cumulé de 348.492 DT, soit l'équivalent de 90.000.000 Shillings Tanzaniens et 107.600 USD.

La filiale SIC Tanzanie s'est engagée à rembourser à la STEG-IS la totalité de ces avances de trésorerie non rémunérées selon le calendrier suivant :

- 96.827 DT (soit l'équivalent de 90.000.000 Shillings Tanzaniens) avant la fin de 2017 ;
- 251.665 DT (soit l'équivalent de 107.600 USD) avant la fin de 2018.

En 2017, un montant de 92.182 DT a été remboursé par la filiale SIC Tanzanie, soit l'équivalent de 90.000.000 Shillings Tanzaniens. Le reliquat non encore remboursé de ces avances de trésorerie non rémunérées, s'élevant à 301.119 DT, soit l'équivalent de 107.600 USD, figure parmi les actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté à cette date.

Au cours des exercices 2017 et 2018, la STEG-IS a accordé à sa filiale SIC Tanzanie d'autres avances de trésorerie non rémunérées pour un montant cumulé de 362.464 DT, soit l'équivalent de 68.523.210 Shillings Tanzaniens et 74.119 USD.

Le solde de la filiale SIC Tanzanie au titre des diverses avances de trésorerie non encore remboursées figure au niveau des actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2024 pour un montant de 663.583 DT.

- 8) Au cours de l'exercice 2024, la STEG-IS a assuré au profit de la STEG-IS SAUDI des prestations d'assistance technique pour un montant de 897.606 DT.

Au 31 décembre 2024, le solde au bilan de la STEG-IS du client STEG-IS SAUDI est débiteur de 886.955 DT, en appliquant le cours de change en vigueur à cette date.

- 9) La STEG-IS a signé, en janvier 2024, avec la société STUDI International un protocole d'accord de groupement dans le cadre du projet de rédaction de l'Avant-Projet Sommaire (APS) relatif au projet IPP Mayumba pour le compte de Gabon Power Company (GPC) pour un montant de 172.660 Euros. Au cours de l'exercice 2024, la STEG-IS a facturé à la société STUDI International un montant de 409.045 DT.

Au 31 décembre 2024, le solde au bilan de la STEG-IS du client STUDI International est débiteur de 213.228 DT, en appliquant le cours de change en vigueur à cette date.

- 10) Afin d'assurer le financement de l'acquisition des matériels et fournitures relatifs aux projets en Tanzanie, la STEG-IS a obtenu, en 2022, 2023 et 2024 de la CRDB Bank (en Tanzanie) des emprunts bancaires à court terme (crédits relais) pour un montant cumulé de 46.186.719 DT (dont 2.302.624 DT au titre de l'exercice 2024), soit l'équivalent de 29.694.316.765 Shillings Tanzaniens et 2.057.828 USD, moyennant un intérêt au taux de 15% l'an et d'une durée de remboursement n'excédant pas 6 mois.

Le solde de ces crédits (en principal), au 31 décembre 2024, s'élève à 2.551.486 DT. Les remboursements en principal et les intérêts encourus par la STEG-IS, au cours de l'exercice 2024, s'élèvent respectivement à 11.029.233 DT et 670.955 DT.

Obligations et engagements de la STEG-IS envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
- La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 17 octobre 2024. Elle se compose des éléments suivants : un salaire mensuel (servi au Directeur Général en tant que cadre de la STEG en détachement normal auprès de la STEG-IS), une indemnité de gestion et de représentation, une indemnité de restauration, une prime annuelle de l'Aïd Al Adha, une gratification de fin d'année et une prime exceptionnelle (dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration). Le Directeur Général bénéficie également de certains avantages en nature dont notamment : une voiture de fonction, un quota de bons de carburant, la prise en charge des factures de téléphone, d'électricité et de gaz (dans la limite des plafonds appliqués) ainsi que la prise en charge des frais de mission à l'étranger.
 - La rémunération du Directeur Général Adjoint (DGA) a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 26 novembre 2020. Elle se compose des éléments suivants : un salaire mensuel (servi au DGA en tant que cadre de la STEG en détachement normal auprès de la STEG-IS), une indemnité de gestion et de représentation, une indemnité de restauration, une prime de bilan et une prime exceptionnelle (dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration). Le Directeur Général Adjoint bénéficie également de certains avantages en nature dont notamment : une voiture de fonction, un quota de bons de carburant, la prise en charge des factures de téléphone, d'électricité et de gaz (dans la limite des plafonds appliqués) ainsi que la prise en charge des frais de mission à l'étranger.

- Le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une rémunération mensuelle de 150 DT, fixée par référence au décret n°90-1855 du 10 novembre 1990, relatif au régime de rémunération des chefs d'entreprises à majorité publique, tel qu'il a été modifié par le décret n°2015-2217 du 11 décembre 2015 ainsi que la prise en charge des frais de mission à l'étranger.

2) Les charges encourues par la STEG-IS au titre de ses dirigeants, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, se présentent comme suit :

Charges de l'exercice	Directeur Général	Directeur Général Adjoint (*)	Membres du Conseil d'Administration
Salaires, primes et indemnités	261.337	242.877	-
Charges sociales légales	10.245	10.669	-
Avantages en nature	7.695	6.706	-
Jetons de présence	-	-	50.000
Total en DT	279.277	260.252	50.000

(*) Y compris une gratification de départ de 129.071 DT, servie à l'ex Directeur Général Adjoint fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 28 juin 2024.

3) Au cours de l'exercice 2024, les membres du Comité Permanent d'Audit de la STEG-IS, institué en application de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, ont bénéficié d'une rémunération globale brute de 3.000 DT, et ce, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 juillet 2024.

En dehors des conventions précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 04 juillet 2025

Le Commissaire aux comptes - CMK

Mahdi KOBBI, Expert-comptable